

## Face à face

## Le PS veut imposer le retour à l'emploi

Laurette Onkelinx propose d'assouplir la notion d'emploi convenable, qu'un chômeur serait obligé d'accepter.



**L**aurette Onkelinx, tête de liste PS à Bruxelles, défend le programme socialiste devant deux patrons de PME, Jean-Louis Davoise (Davoise & Associés) et Arnaud Huret (ContactOffice).

**Pouvez-vous nous citer une proposition phare du PS à l'attention des entreprises?**

**Laurette Onkelinx:** D'abord, nous proposons de diminuer de moitié les cotisations sociales minimales que doivent payer ceux qui débutent. Autre élément: les cotisations sociales sont calculées sur les revenus obtenus trois ans auparavant. Cela occasionne bien souvent de très mauvaises surprises. Nous voulons que ce calcul soit établi selon les revenus de l'année. Je suis aussi favorable à la suppression, pendant les cinq premières années d'activité, des pénalités pour cause de versement anticipé insuffisant.

**Jean-Louis Davoise:** Ce sont de bonnes idées. Mais pourquoi limiter la diminution à la moitié des co-

tisations sociales minimales? Et pourquoi limiter à cinq ans la suppression des pénalités?

**Laurette Onkelinx:** C'est un début intéressant. Cela permettra de renforcer l'assise des entreprises. Aller plus loin, c'est bien mais tout cela a un coût et je ne veux pas faire de promesses intenables. Car il faut bien financer la sécurité sociale. Je dis en passant que quelque chose ne va pas dans la structure de la sécurité sociale des indépendants. Plus vous gagnez, moins vous payez. Ce n'est pas normal.

**Un problème majeur pour les entreprises reste le coût salarial. Quelles solutions prénez-vous?**

**Laurette Onkelinx:** Pour les deux premiers emplois créés, il faut diminuer drastiquement les coûts du travail. Nous proposons, pendant cinq ans, la suppression des charges sociales patronales. C'est à la fois une extension et une simplification des plans +1, +2, +3. Nous proposons l'activation anticipée des allocations d'attente pendant un an maximum auprès des employeurs en déduction du salaire dû, et ce dès le 1<sup>er</sup> jour d'inscription comme demandeur d'emploi.

**Jean-Louis Davoise:** Les aides à l'emploi, ça ne m'intéresse pas du tout, d'autant qu'elles sont très compliquées à obtenir. On a autre chose à faire. Ce qui fait que j'embâche quelqu'un, c'est la perspective d'un revenu, par exemple parce que mon entreprise obtiendrait un contrat supplémentaire, ce n'est pas la diminution d'un coût.

**Laurette Onkelinx:** Vous n'êtes peut-être pas intéressé par les aides à l'emploi. Mais de nombreux autres employeurs le sont. Les représentants des entreprises sont demandeurs. Ces mesures rendent les coûts moins élevés et le risque moins grand. Pas négligeable.

**Jean-Louis Davoise:** Le problème quand on veut embaucher, c'est



Cotisations sociales minimales réduites, suppression des charges pour les premiers emplois: Laurette Onkelinx veut faciliter la vie des PME.

qu'il faut trouver des candidats. J'ai récemment souhaité recruter un assistant. Avec l'Orbem, on a fait un screening de quelque 4.000 candidats demandeurs d'emploi. J'en ai finalement contacté 34. Je n'ai pas reçu une seule réponse!

**Laurette Onkelinx:** C'est un scandale. Cela ne correspond pas à ma conception. Il faut parler vrai. Il y a deux catégories. La plupart des personnes au chômage le sont parce qu'il n'y a pas assez d'emplois. Il y a aussi une partie qui abuse de ce que la société leur offre. Je suis contre tous les abus. Je ne les tolérerai pas,

*Pour les deux premiers emplois créés, nous proposons, pendant cinq ans, la suppression des charges patronales.*

je ne serai jamais laxiste.

**Arnaud Huret:** Le chômage doit être une période transitoire. C'est une assistance sociale ponctuelle pour faire face à une difficulté à démarrer professionnellement ou pour faire face à un accident de la vie. Pourquoi ne pas envisager une

limitation de la durée de l'allocation, tout en prévoyant qu'elle soit plus élevée au début et dégressive dans le temps?

**Laurette Onkelinx:** Pour inciter les hommes et les femmes au chômage à avoir envie de l'emploi, il faut rendre le travail intéressant. Il

faut un différentiel d'au moins 25% entre l'allocation de chômage et le salaire.

Par ailleurs, nous sommes favorables à ce que les allocations soient plus élevées au début. Après un certain temps, il faut que les conditions soient totalement assouplies pour imposer un emploi. Actuellement, on peut refuser un emploi qui n'est pas convenable. Il faut revoir cela, assouplir cette notion d'emploi convenable pour imposer

un retour à l'emploi. Les chômeurs ont droit à la solidarité mais ils ont aussi des obligations. Il faut mériter

la solidarité. Nous avons renforcé le contrôle des chômeurs au cours de la législature. On nous l'a d'ailleurs beaucoup reproché. Mais, malgré les critiques, je maintiens que c'est bon pour tout le monde. On n'a pas la capacité de payer la solidarité à l'infini. Par contre, limiter les allocations dans le temps ne sert pas à grand-chose si c'est pour avoir moins de chômeurs mais plus de minimexés. Quel intérêt y a-t-il à transférer d'une catégorie sociale à une autre?

**Arnaud Huret:** Ne paye-t-on pas 40 ans d'assistance? Dans les pays qui n'ont pas d'assurance chômage comme la nôtre, le taux d'activité est nettement supérieur...

**Laurette Onkelinx:** Sans allocations de chômage, il y aurait une paupérisation beaucoup plus grande. Et le taux d'activité est supérieur, oui, mais parce qu'il faut cumuler trois emplois pour avoir un salaire décent. C'est un choix de société. Ce n'est pas le mien. En Belgique, on ne se débrouille pas si mal. Regardez la qualité de nos soins de santé. Il y a des problèmes, c'est vrai. Le niveau des pensions est trop bas. C'est une vraie difficulté. Et il faut raccrocher à l'emploi des gens qui ont depuis trop longtemps décroché. Mais ne jetons pas tout.

**Arnaud Huret:** Aujourd'hui, une entreprise doit payer la TVA au moment de la facturation. C'est un frein gigantesque au développement des entreprises et à leurs besoins de financement, compte tenu des délais de paiement parfois très longs. Pourquoi ne pas permettre aux entreprises de payer la TVA lorsqu'elles ont reçu le paiement?

**Laurette Onkelinx:** C'est une suggestion intéressante. Mais il faut voir les implications budgétaires. Je l'étudierai. ♦

Propos recueillis par Christophe De Caemel et Alain Narinx

## A suivre...

► Laurette Onkelinx boucle la série des face-à-face de «L'Echo». Jeudi prochain, nous vous proposerons le troisième volet du dossier «Ce qui pourrait changer après les élections», qui débutera mardi prochain.

► Demain, vous pourrez prendre connaissance du bilan «entreprises publiques».

## «Une nouvelle réforme fiscale s'impose»

**Envisagez-vous, comme d'autres, d'alléger la fiscalité?**

**Laurette Onkelinx.** Une nouvelle réforme fiscale s'impose. Mais elle doit être basée sur les petites entreprises et sur le mérite au travail, c'est-à-dire sur une augmentation des salaires nets. Pour les travailleurs, nous voulons augmenter les charges professionnelles forfaitaires déductibles, ainsi qu'une hausse de la quotité exemptée d'impôts pour la mettre au niveau du revenu d'insertion. Cela profiterait à tout le monde. Mais cela doit être progressif. Rien que la hausse de la quotité exemptée coûterait 2 milliards d'euros.

**Et pour les entreprises...**

**Laurette Onkelinx.** Après des rencontres avec les PME, nous avons de nombreuses propositions. Par exemple, la déduction pour investissements sur fonds propres, qui était de 4%, a été supprimée avec les intérêts notionnels. Or, il s'avère que peu de PME peuvent profiter des intérêts notionnels. Nous proposons donc de réinstaurer la déductibilité précédente et d'en doubler le montant, de la porter à 8%. Pour faciliter l'accès aux capitaux, le PS entend accorder aux particuliers qui investissent dans des PME une déduction fiscale portant sur 5% du montant investi.

Enfin, comme il y a des pièges à l'emploi, il existe aussi des pièges à la croissance pour les entreprises. Quand on franchit un seuil, qu'on change de catégorie, diverses réductions disparaissent automatiquement. Nous proposons que la société qui bénéficie d'un avantage fiscal comme un taux réduit le conserve pendant au moins cinq ans.

**Jean-Louis Davoise.** Excellent. Ça permet de planifier sa croissance.

**Arnaud Huret.** C'est loin de mes préoccupations. Mon quotidien de

PMEiste, c'est comment développer le produit, régler les problèmes de paiement... Les mesures fiscales, qui ont peut-être un impact non négligeable, qui les connaît à part les comptables? Essayez de solliciter des subsides à Bruxelles, c'est le parcours du combattant.

Les mesures que vous proposez sont intéressantes. Mais je pense que le mal est plus profond. Pourquoi n'osez-vous pas des mesures plus simples et radicales?

**Laurette Onkelinx.** Faut-il vraiment

un grand mouvement révolutionnaire plutôt qu'une addition de petits pas? Nous avons patiemment construit une société de bien-être et de richesses. Il faut sans doute recalibrer notre modèle mais n'oublions pas que nous vivons dans un des pays les plus riches du monde. Comparons avec la France. La réduction du temps de travail, ils l'ont imposée de manière autoritaire et centralisée, ce qui pose plein de problèmes. Chez nous, les évolutions sont peut-être moins spectaculaires mais elles sont négociées et mieux acceptées.

**Jean-Louis Davoise.** Quand je veux récompenser un employé par une

*Réintroduisons la déduction pour investissement sur fonds propres. Et doublons-la.*

prime, elle est taxée à 64%. Est-ce vraiment logique?

**Laurette Onkelinx.** A quelle occasion donneriez-vous ces primes?

**Jean-Louis Davoise.** Pour une performance particulière, qui rentre dans un système d'évaluation, appli-

cable pour n'importe quelle fonction. On récompense celui qui a dépassé ses objectifs.

**Laurette Onkelinx.** Si c'est pour récompenser la créativité et la performance des travailleurs, ça vaut la peine de réfléchir. Mais il faut voir combien ça coûterait.

**Jean-Louis Davoise.** En Belgique, le secteur public est inaccessible aux PME. C'est incroyable le nombre de papiers qu'il faut rentrer simplement pour déposer une offre lors d'un marché public. Et on n'est pas sûr d'être choisi. Ne pourrait-on réserver une partie des marchés aux entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires inférieur à un montant donné?

**Laurette Onkelinx.** Je ne demande pas mieux. A Bruxelles, s'il y a de l'activité économique, c'est grâce aux PME. Mais il faut voir avec la législation européenne. Je retiens en tout cas qu'il faut simplifier et encore simplifier.

**Arnaud Huret.** Vous n'imaginez pas le nombre de documents, de données statistiques et autres qu'on peut nous demander!

**Laurette Onkelinx.** Vous avez raison, la simplification est un enjeu fondamental. Mais je crois que la technologie va nous aider.

**Jean-Louis Davoise.** Une PME ne devrait-elle pas pouvoir refuser que ses salariés suivent une formation qui n'a pas de lien direct avec l'activité?

**Laurette Onkelinx.** Il faut faire attention, car on demande aussi au travailleur d'être mobile, de pouvoir évoluer. L'éventail des formations intéressantes peut donc être assez large. Mais, si c'est pour suivre des cours d'œnologie, vous avez raison. Sinon, nous proposons de porter la déductibilité des formations proposées directement par l'entreprise à 120%. Cela permet d'orienter vers le core-business et avantage les entreprises qui forment leur personnel. ♦



Photo: Feddovisi

## Portraits

**Arnaud Huret: «Elle ne nous interrompt jamais»**

► Ingénieur civil de formation, Arnaud Huret a travaillé quelques années dans le conseil en gestion, avant de créer sa propre société de fourniture de services internet, baptisée ContactOffice. Le projet s'est bien développé et, aujourd'hui, avec ses associés, ils dirigent 8 PME de 1 à 15 personnes actives dans ce secteur et toutes basées à Bruxelles.

«Nous avons été portés par la vague internet», convient-il.

«On sent vraiment que Madame Onkelinx est un calibre politique, ajoute Arnaud Huret. Elle a l'habitude de ce type de discussions. Elle vous écoute attentivement et ne vous interrompt jamais. Mais, après, elle reprend tout, point par point.»



Photo: Feddovisi

**J.-L. Davoise: «Si sa couleur était le bleu, ce serait pareil»**

► Jean-Louis Davoise a au moins un point commun avec la vice-Prémière ministre: ils sont nés dans la même localité, Ougrée. Mais ils n'ont guère suivi le même parcours puisque cet entrepreneur se définit comme un «autodidacte», qui s'est formé «en dehors des grades académiques». Cela ne l'a pas empêché de travailler dans l'informatique financière aux Etats-Unis et à Paris, avant de revenir

en Belgique pour créer sa propre société de conseil en management. Parmi ses clients, plusieurs grosses sociétés, dont La Poste. «J'ai apprécié le discours de Mme Onkelinx, dit-il. Tous les points qu'elle soulève sont intéressants. Et, bien souvent, je me suis dit que si sa couleur était le bleu, ce serait pareil.»



Photo: Feddovisi

**Déduire les inscriptions aux clubs sportifs... mais pas les voitures de société**

► Jean-Louis Davoise suggère de permettre à une entreprise de déduire les frais d'inscription de son personnel dans un club sportif. La vice-Prémière ministre socialiste sourit — la mesure arrangerait plusieurs de ses collaborateurs — mais demeure prudente. «Il faut voir combien ça coûte», dit-elle. «Il faut voir combien ça rapporte», réplique Davoise. 4% des dépenses de santé sont dues à l'absence de sport. Ça pour-

rait réduire le travail noir et les conditions de travail dans le secteur des salles de sport. Et cela aurait un impact sur la santé et la motivation des travailleurs.» Laurette Onkelinx convient que l'idée est excellente. Mais elle maintient qu'il faut «faire des choix» car «on ne peut pas tout payer».

Jean-Louis Davoise ne se laisse pas démonter. Il suggère un moyen de financement: «déplaçon-

ner la déductibilité des voitures de société». Arnaud Huret s'étonne: «Comment allez-vous rémunérer vos cadres alors?» En revanche, la candidate socialiste jubile d'entendre un patron reprendre une proposition du programme PS. «Les cartes d'essence déductibles à 100%, c'est totalement anormal», ajoute-t-elle, invitant les entreprises à offrir à leurs cadres un budget mobilité plutôt qu'une voiture.